

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an 2015, le 24 Juin à 20h30, s'est réuni le conseil municipal de la commune de GERMAGNY au lieu ordinaire de ses réunions sous la Présidence de Monsieur JANDOT Alain, Maire.

Présents :, Mme LECLAIRE Sylvie, Mme MONTILLOT Mireille, Mme MONTILLOT Valérie, M. JANDOT Rémi, M. ROUSSET Jean-Paul,

Absents : M. MELOT Damien, M LECLAIRE Loïc,

Excusé : M LABILLE Laurent, Mme DEMORTIERE Fabienne,

Secrétaire de séance: Mme MONTILLOT Mireille.

Lecture et approbation du compte rendu du Conseil du 26 mai 2015.

Rapport d'activités du 26 mai 2015 au 24 juin 2015.

Distribution du courrier de M DUBOIS Pierre et M BOUHIER Christian aux membres du Conseil, concernant l'implantation de 4 poulaillers Labels au pont Baudras.

### **Convention relative à la répartition des frais de transports scolaires/ Délibération 19/2015**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- AUTORISE le maire à signer la convention relative à la répartition des frais de transports scolaires avec la Communauté de Communes Entre la Grosne et le Mont Saint Vincent,

- DIT que la participation de la commune pour le transport scolaire sera de 7253,72€.

### **FPIC**

Délibération annulé

### **Remplacement d'un conseiller dans les délégations et commissions communales / Délibération 20/2015**

Le Conseil municipal, suite à la démission de M Berthier, après en avoir délibéré

DECIDE de remplacer M BERTHIER Jean-Philippe comme Correspondant défense, par Mme MONTILLOT Valérie

DECIDE de remplacer M BERTHIER Jean-Philippe comme délégué au SYDESL où il était suppléant, par M JANDOT Rémi

DECIDE de remplacer M BERTHIER Jean-Philippe comme délégué GIP Ebourgogne où il était suppléant, par Mme MONTILLOT Valérie.

DECIDE de remplacer M BERTHIER Jean-Philippe dans la section finance par M ROUSSET Jean-Paul.

DECIDE de remplacer M BERTHIER Jean-Philippe dans la section Guye par M JANDOT Rémi

DECIDE de ne pas remplacer M BERTHIER Jean-Philippe dans les sections *gîte communal et communication*.

### **RPQS Assainissement**

Présentation et validation du Conseil annulé pour cause de non réception des documents.

### **Tarifs des concessions du cimetière/ Délibération 21/2015**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré

DECIDE que le somme dans sa globalité sera pour la commune.

DECIDE de maintenir le tarif des concessions comme suit :

- Concession 30 ans : 30€/m<sup>2</sup>

- Concession 15 ans : 60€/m<sup>2</sup>

DECIDE de maintenir le tarif des cases colombarium comme suit :

- Pour 15 ans : 500€

- Renouvellement pour 15 ans : 150€

DECIDE de maintenir le tarif des cav'urnes comme suit :

- Pour 15 ans : 500€

- Pour renouvellement 15 ans : 150€

### Décision Modificative du budget communale n°1/ Délibération 22/2015

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré

- **DECIDE** un changement de chapitre du 021 au 027 pour la caution Antargaz :  
Investissement

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.)-Opération	Montant	Article (Chap.)-Opération	Montant
2158(021) : Autres install, matériel, outil	-100,00		
275 (027) : Dépôt et cautionnement versés	100,00		
<b>TOTAL Dépenses</b>	<b>0,00</b>	<b>TOTAL Recette</b>	

### Décision Modificative du budget assainissement n°1/ Délibération 23/2015

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré

- **DECIDE** un changement de chapitre 040 à 041 pour les frais d'études, déjà réglé en 2014:  
Investissement

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.)-Opération	Montant	Article (Chap.)-Opération	Montant
2158(040): Autres	-14500,00	203 (040): Frais d'études, de recherches...	-14500,00
2158 (041): Autres	14500,00	203 (041): Frais d'études, de recherches...	14500,00
<b>TOTAL Dépenses</b>	<b>0,00</b>	<b>TOTAL Recettes</b>	<b>0,00</b>

### Questions diverses

- Devis effectué par la société MVG, pour le nivellement de l'ancienne décharge, accepté par le Conseil.
- Reçu remerciement de la fnaca pour la subvention.
- Discussion sur le stationnement des voitures sur une partie de la Grande rue. En cours de réflexion. Cf Gazette Juin 2015.
- Nouveau bac à fleurs installé au croisement de la rue Moulin Greuzard et de la Grande Rue.

Fin de la séance à 21h30.